Délibération n° /2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260423-2604AFFECTEAU-DE

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi vingt-trois avril deux mil vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Frédéric LEVEL Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENT EXCUSE** : Néant.*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION CUMULE AU BUDGET PRIMITIF 2026 EAU.

Le résultat cumulé présente un excédent de fonctionnement de 36 422.66 € + 35 877.41 € = 72 300.07 € (soixante-douze mille trois cent euros sept centimes).

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents l'affectation suivante de ce résultat cumulé :

- *La totalité soit 72 300.07 € transférée en excédent de fonctionnement capitalisé, soit basculé en recette d'investissement au compte 1068 (réserves).*

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire

